

*Le Comité d'Organisation des Mycologiades de Bellême et le groupe musical
« Mycolo et Compagnie » sont heureux de vous inviter à la soirée :*

CABARET

MYCOPHONIQUE

DÎNER-SPECTACLE - ENTRÉE 17 EUROS

Le procès des champignons



Samedi 5 octobre 2019

Appenai-sous-Bellême

Salle des fêtes

21H30

Dîner servi à partir de 20h30

PROGRAMME DE LA SOIRÉE

20h30 Accueil du public. Plateau-repas. Une buvette est mise à votre disposition tout au long de la soirée.

21h30 : *Le procès des champignons*. Farce en un acte truffée de chansons françaises parodiques (sur des mélodies de G.Brassens, Bobby Lapointe, Georges Moustaki...), et de contes « mycologiques » (dont un conte tiré du recueil « *C'est un champignon qui me l'a dit* » de Didier Borgarino).

23h00 : Deux chansons écrites par des mycologues suivies d'une scène ouverte.

*Au bout du chemin : un O.M.N.I (Objet Mycophonique Non Identifié).
Au point de départ : une bande de touche-à-tout curieux des champignons comme du reste ; et une plaisanterie qui prend corps entre amateurs de Brassens : et si on écrivait « Gare au Morilles? »*

Avec : Jacques P. (guitare basse), Patrick G. (guitare et chant), Jean-Philippe S. (percussions, kazou), Mattéo B. (guitare et chant), Chloé B. (chant), Michel L. (le Président du tribunal), Madame Anita, Jérôme B. (l'avocat général), Edith V. (contes), Dimitri B. (voix, textes).

Remerciements : Daniel Jean, Jean-Philippe Rioult, Pascal Hériveau, Jean-Pierre Mathias, Arlette Denis, Maïa Ontrup, Marylène, Valérie, Catherine, Yohan, Roger, Solenn, Romain et tous ceux qui ont contribué à rendre cette soirée possible.

